**** 

**Termes de référence pour le renforcement de la capacité diagnostique du laboratoire du Centre de Sante de Référence de la commune v**

1. **Introduction :**

Le laboratoire de biologie médicale est un site où sont effectués les actes de biologie médicale par des personnels qualifiés dans des locaux adaptés et avec du matériel approprié. Il fait partie intégrante de tout système national de santé. Un de ses rôles majeurs est la mise à disposition à temps d‘informations fiables nécessaires au diagnostic et à la prise en charge des patients. Il produit en plus des informations diagnostiques qui guident pour des réponses appropriées aux épidémies, mais aussi essentielles pour la mise en place des politiques de santé.

Cependant, la disponibilité et l’accès à des services de laboratoire de qualité, constituent encore de grands défis pour beaucoup de pays Africains.

L’absence ou de la faiblesse des laboratoires exposent à des traitements peu ou non efficaces, à des décisions de santé publique inadéquates et inopérantes de même qu’à la perte de ressources financières et finalement à une diminution de la crédibilité du système de santé.

Fort de ce constat, l’UNFPA a apporté son appui pour le renforcement des capacités du laboratoire du Centre de Santé de Référence de la Commune V du District de Bamako dans le domaine de l’infrastructure, les équipements, les réactifs et consommables.

Cet appui permettra au-delà du paquet minimum d’activité actuelle de ce laboratoire d’élargir la gamme de ses analyses afin de devenir une référence dans le cadre du programme de renforcement des capacités dans la lutte contre violence basées sur le genre.

1. **Objectif général :**

Contribuer au renforcement des capacités du laboratoire dans le cadre des violences basées sur le genre.

à l’amélioration du diagnostic et à la surveillance des maladies par des analyses biologiques de qualité selon les lignes directrices du Guide de Bonne Exécution des Analyses (GBEA) de biologie médicales du Mali

1. **Objectifs spécifiques**

Assurer la mise place des équipements adéquats pour la réalisation des examens de biologie cliniques

Assurer la réalisation des examens des examens de biologies médicales

1. **Méthodologie**

Elle repose sur deux types d’activités  dont la réalisation nécessitera la présence du fournisseur et un expert

1. Rôle du fournisseur :
* Installation et fonctionnement des équipements,
* Formation du personnel de laboratoire à l’utilisation des équipements par des essais d’analyses.
1. Rôle de l’expert sera de renforcer les compétences du personnel et les processus nécessaires à la mise en œuvre du diagnostic biologique dans le laboratoire. Il s’agira d’un accompagnement du personnel de laboratoire à la réalisation des analyses. Il aura donc comme mission :
* Formation pratique du personnel de laboratoire  à la maîtrise du processus pré analytique, analytique et post analytique
* Validation analytique (conduites à tenir en cas de CIQ ou de calibrations non conformes)
* Elaboration des SOP (Procédures Opératoires Standardisées) pour les prélèvements et les analyses et validation avec le personnel du laboratoire.
* Elaboration des outils de contrôle de qualité interne et initiation pratique au contrôle de qualité interne.
* Sensibilisation à la participation au contrôle externe national
* Initiation à la réalisation de l’antibiogramme : réalisation, interprétation et contrôle de qualité.
1. Durée du travail d’accompagnement de l’expert : 20 jours ouvrables
2. Production d’un rapport à la fin de l’activité
3. Liste de SOP

|  |  |
| --- | --- |
| Description  | **Activités**  |
| **Equipements** (procédures d’utilisation) | * Mini VIDAS
* Analyseur automatique de biochimie
* ABX Pentra 120
 |
|  **Bactériologie** |  |
| 1. **Prélèvements**
 | * Prélèvement des urines pour la réalisation de l’ECBU
* Prélèvement des selles pour la
* coproculture
* Prélèvements génitaux
* Prélèvement de sang pour l’hémoculture
* Prélèvement de gorge
 |
| 1. **Examens bactériologiques**
 | * Préparation des milieux de culture
* Examen cytobactériologique des urines
* Examen cytobactériologique du Liquide Cérébro Spinal(LCS)
* Coproculture
* Examen cytobactériologique des liquides de ponction (liquide pleural, liquide ascite)
* Examen bactériologique de l’hémoculture
* Prélèvements génitaux (prélèvement urétral et vaginal)
* Technique d’ensemencement Uriselect
* Antibiogramme : réalisation interprétation
* Contrôle de qualité interne
 |
| **Biochimie, Hématologie** |  |
|  | * Prélèvement de sang
 |

La pratique sera faite sur les analyses demandées par les services du CSRef.

Au besoin le laboratoire de l’INSP sera sollicité pour la mise à disposition :

* de certaines souches bactériennes nécessaires à la simulation de la coproculture: *Shigella spp, Salmonella,*
* *E.coli ATCC* (contrôle de qualité de l’antibiogramme)
* Sérums connus (pour les tests sérologiques ou biochimiques)